

NUMÉRO SPÉCIAL

L'Union européenne

dans un monde chahuté

Changeement de braquet pour la Commission européenne, qui, sans renier le libre-échange, place désormais la sécurité économique au premier plan. Elle s'invite à tous les niveaux : instruments de défense commerciale, filtrage des investissements directs étrangers, accords commerciaux, contrôle des exportations, marchés publics... Le temps presse pour s'émanciper des dépendances vis-à-vis de la République populaire de Chine et des États-Unis.

Sécurité économique : la Commission muscle son arsenal défensif

La problématique liée aux semi-conducteurs est connue et documentée de longue date, mais les solutions sont complexes.



littewoif1989 - AdobeStock

Par Armelle GEGADEN

Restrictions sur les terres rares, surcapacités subventionnées, rachats opportunistes, espionnage industriel, pressions extraterritoriales... les fronts de la guerre économique se multiplient. Sous la pression conjointe de la République populaire de Chine, de l'imprévisibilité américaine et du choc ukrainien, Bruxelles révisé son logiciel. En décembre dernier, la Commission a dévoilé une nouvelle doctrine de sécurité économique, prolongeant les jalons posés dès 2023. Il y a cinq ans, le concept même de sécurité économique semblait incongru. « Nous sommes passés d'une logique de libre-échange absolutiste à une stratégie intégrant la sécurité économique à tous les niveaux. L'Europe, sans le dire haut et fort, se muscle face à la naïveté des vingt dernières années », observe Olivier Prost, avocat chez Gide à Bruxelles, spécialiste de sécurité économique et de droit commercial international. Certains détails de sémantique sont d'ailleurs révélateurs. La DG Commerce de la Commission s'appelle désormais DG Commerce et Sécurité économique.

« L'Europe, sans le dire haut et fort, se muscle face à la naïveté des vingt dernières années », observe Olivier Prost

Pour sanctuariser son autonomie stratégique, l'Union européenne a identifié six secteurs nécessitant des mesures d'urgence : matières premières, semi-conducteurs, principes actifs pharmaceutiques, batteries, hydrogène et cloud.

Cette mue doit beaucoup à l'impulsion de Paris. Dans sa lettre de mission pour la Commission Von der Leyen II, le Slovaque Maroš Šefčovič, commissaire européen au Commerce et à la Sécurité économique, devait produire une doctrine. « Cela procédait d'une demande de la France pour fluidifier la gouvernance entre la Commission et les 27 États membres, afin de faciliter l'activation de l'ensemble de la panoplie de nos instruments relevant de notre sécurité économique », rappelle François Chimits, responsable de projets Europe à l'Institut Montaigne.

SIX DOMAINES PRIORITAIRES À HAUT RISQUE

Pour sanctuariser son autonomie stratégique, l'Union européenne a identifié six secteurs critiques nécessitant des mesures d'urgence : matières premières, semi-conducteurs, principes actifs pharmaceutiques, batteries, hydrogène et cloud. L'objectif est de réduire les dépendances, attirer des capitaux sûrs, protéger l'industrie de défense et les secteurs

industriels critiques. Désormais, chaque enquête de défense commerciale ou examen d'investissement étranger dans un certain nombre de champs communs passera au crible de la sécurité économique.

PLAN RESOURCEEU : 3 MILLIARDS D'EUROS DE FINANCEMENTS

Pièce maîtresse de cet arsenal, le plan ReSourceEU accélère le déploiement du règlement sur les matières premières critiques de 2024, lequel fixe des objectifs de plus grande autonomie d'ici à 2030 : une capacité d'extraire 10 % des matières premières stratégiques consommées par l'Union européenne, d'en transformer 40 % et de recycler 25 %. Il comporte plusieurs volets pour développer l'autonomie stratégique dans les matières premières critiques : création cette année d'un centre d'achat en commun de matières premières critiques, restrictions sur les exportations de déchets d'aimants permanents, etc. La Commission prévoit 3 milliards d'euros de financements mobilisés sur les douze



Gorodenkoff - AdobeStock

Les restrictions à l'exportation des terres rares de Pékin et la réforme du régime des licences d'exportation font peser des risques sur des industries stratégiques.

prochains mois, pour débloquer les projets dans trois secteurs prioritaires : aimants permanents, batteries, défense. Vis-à-vis de ces sujets, elle est appelée à intervenir davantage. Le 4 mars 2026, le Conseil européen a ainsi adopté une position sur un amendement. Il transfère des États membres à la Commission la responsabilité d'identifier les grandes entreprises utilisant des matières premières critiques et à proposer des mesures pour sécuriser les approvisionnements, notamment par le recyclage d'aimants permanents. Autre initiative : la Commission a lancé, en avril, une plateforme à destination des acheteurs, pour agréger la demande.

Mais l'Union européenne est sommée de passer à la vitesse supérieure, car les restrictions à l'exportation des terres rares de Pékin et la réforme du régime des licences d'exportation font peser des risques sur des industries stratégiques : éolien, semi-conducteurs, défense, automobile, etc. Cet hiver, la Cour des comptes européenne a donné une série de recommandations à la Commission, jugeant que les objectifs affichés à l'horizon 2030 par le plan ReSourceEU risquaient de ne pas être atteints : « *Malgré une procédure d'autorisation accélérée, de nombreux projets stratégiques ont peu de chances de mener à une sécurisation de l'approvisionnement à l'horizon 2030* », énonce son rapport.

« Les Européens peinent à s'accorder sur les efforts nécessaires à leur sécurité économique. Le sujet cristallise les divisions habituelles », analyse François Chimits



Evgeniy - AdobeStock

S'ACCORDER SUR LES EFFORTS

Le déploiement de cette stratégie nécessitera aussi de dépasser les vieux clivages du continent. « *Les Européens peinent à s'accorder sur les efforts nécessaires à leur sécurité économique. Le sujet cristallise les divisions habituelles entre des États partisans d'une protection et d'un investissement public proactif, à l'image de la France, et les pays nordiques, davantage attachés à une approche drivée par le marché* », analyse François Chimits.

Un rapport d'informations de décembre du Sénat exhorte la Commission à adopter une posture plus affirmée pour protéger l'industrie européenne, déplorant des procédures trop lentes. Pourtant, un règlement de 2018 (2018/825) a déjà permis de simplifier et d'accélérer le recours aux instruments de défense commerciale. Si l'utilisation de ces outils progresse, l'arbitre mondial, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), tourne au ralenti. « *Les États-Unis ont bloqué l'Organe de règlement des conflits (ORD). Des litiges y sont toujours portés, notamment entre l'Union et la République populaire de Chine, mais les délais sont très longs* », rappelle Pascale Joannin, directrice générale de la [Fondation Robert-Schuman](#).

À la fin de l'année 2024, l'Union européenne totalisait 192 mesures définitives de défense commerciale. Les plus utilisées sont les mesures antidumping (162 en 2024). Plus rares, les mesures antisubventions (29 en 2024) doivent combattre les avantages générés par des subventions étrangères interdites par l'OMC. Quant aux mesures de sauvegarde

(une seule en 2024), elles peuvent être activées quand un afflux massif et soudain d'importations cause ou menace de causer un dommage grave à l'industrie de l'Union.

DIVERSIFICATION DES ACCORDS COMMERCIAUX

Par-delà la simple défense commerciale, l'Europe déploie depuis 2022 une nouvelle génération d'instruments plus proactifs. Parmi eux, le règlement sur les subventions étrangères faussant le marché intérieur (FSR) et surtout l'instrument antioercion (ACI). Surnommé le « bazooka commercial », ce dernier permet de déclencher de lourdes contre-mesures sans attendre l'aval de l'OMC. Si cet arsenal impressionne, il n'a encore jamais été activé. Les Pays-Bas, la Suède, l'Allemagne, l'Italie du Nord, à l'économie très orientée à l'exportation, plaident plutôt pour une accélération de la dynamique d'accords commerciaux, plutôt que l'utilisation des instruments de défense commerciale. « *Les Allemands sont très dépendants militairement des États-Unis et ont une forte dépendance chinoise en matière commerciale, encore plus que les Français. La Chine est un débouché pour beaucoup de leurs produits : machines, outils, voitures...* », analyse Pascale Joannin. Néanmoins, l'attitude des Pays-Bas, bastion du libéralisme, pris en tenaille entre les intérêts chinois et américains sur le dossier d'ASML, fabricant de machines nécessaires aux semi-conducteurs, aujourd'hui plutôt disposé à des mesures de sécurité économique, montre que rien n'est figé. ●